

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA RENCONTRE ENTRE LE PRESIDENT ANDRY RAJOELINA ET LE PRESIDENT EMMANUEL MACRON

« Je suis très sensible au fait que vous ayez choisi la France pour être le premier pays en Europe que vous ayez visité après votre élection au mois de décembre dernier ». C'est en ces termes que le président français Emmanuel Macron a exprimé sa « joie » envers son homologue malgache, Andry Rajoelina pour avoir accepté son invitation pour un voyage officielle en France. Comme prévu, le président de la République Andry Rajoelina, en voyage officiel en France depuis le mardi 28 mai dernier, a été reçu en audience officielle au Palais de l'Élysée ce 29 mai 2019 à 15h. Durant 45 minutes d'entretien, les deux jeunes présidents ont évoqué plusieurs sujets, entre autres, l'éducation, la lutte contre l'insécurité et contre la piraterie maritime, l'énergie et la question des Îles Éparses considérée jusqu'ici comme un sujet sensible entre les deux pays. A ce sujet, les présidents Emmanuel Macron et Andry Rajoelina ont réussi à franchir une étape considérable et une décision historique a été prise au cours de cette rencontre au Palais de l'Élysée. En effet, le président Andry Rajoelina a demandé solennellement et officiellement à son homologue français de trouver une solution pour la gestion ou la restitution des Îles Éparses à Madagascar. « Je vous la demande en mon nom personnel et au nom des 25 millions de Malagasy », a-t-il déclaré au cours de la conférence de presse organisée au Palais de l'Élysée à l'issue de l'entrevue. A ce sujet, le président Emmanuel Macron a exprimé sa volonté d'établir un partenariat, un vrai dialogue, un travail politique pour aboutir à une solution commune. A lui d'ajouter : « Nous avons décidé ensemble que c'était un sujet qui méritait mieux que les recours juridictionnels, les contentieux et mauvais débats souvent instrumentalisés par ceux qui ne veulent ni le développement ni la paix. Nous voulons le développement de la relation entre les deux pays et la paix »

Aussi, les deux personnalités se sont-elles convenues pour la mise en place dans l'immédiat d'une commission de travail conjoint entre les deux pays pour aller vers une solution de développement commune et ouvrir des perspectives communes et avoir un débat constructif, qui puissent être positives pour les deux pays avant la célébration des 60 ans du retour de l'indépendance de Madagascar.

Par ailleurs, la France accordera également une somme de 30 millions d'euros pour appuyer la réforme de l'éducation à Madagascar par le biais de l'Agence Française pour le Développement.

Direction de la Communication et des Relations Publiques 29-05-2019